

Pour une nouvelle donne éducative

Jacques BERNARDIN (Président du GFEN)

C'est une première historique que cette place faite dans l'ESPE aux mouvements d'éducation populaire et d'éducation nouvelle, jusqu'alors cantonnés à une relative « clandestinité » par les lieux de formation officiels, et notamment quasi ignorés dans la formation initiale.

Pourquoi ? Plusieurs raisons pourraient l'expliquer, hypothèses qui nous donneront l'occasion de saisir la singularité de leur action : la minoration de leur rôle éducatif, le déni de leur légitimité et - de façon plus discrète - le reproche d'un manque de neutralité.

Un rôle éducatif ignoré ou minoré

L'École s'est pensée jusqu'alors comme l'instance éducative majeure, s'attribuant une place sans partage dans le processus éducatif. Elle était, de fait, dans une négligence de ses partenaires, qu'ils soient parents ou instances relevant de l'éducation non formelle voire informelle (associations sportives ou culturelles, maisons de quartier, centres de vacances, etc.).

La clôture de l'École aux influences extérieures est l'héritage historique d'une République qui a institué l'Instruction publique pour assurer ses fondations et sa pérennité. Il s'agissait de lutter contre l'ignorance, les croyances et les superstitions, d'exercer la raison critique, de former le citoyen éclairé. Grâce à l'école, chaque enfant pouvait échapper à la tutelle de ses parents comme des particularismes locaux, accéder aux lumières de savoirs universels.

L'École était alors pensée comme la seule instance légitime pour instruire et éduquer le futur citoyen, remisant la prévalence du titre de noblesse pour lui substituer le mérite républicain. Toutefois, les besoins éducatifs restaient limités, ne pesaient pas autant qu'à notre époque pour l'insertion sociale, et les études longues restaient l'apanage d'une élite restreinte.

Or, face au défi de la réussite de tous, de la démocratisation de l'accès au savoir et à la culture, alors même que les conditions de vie de beaucoup de familles se sont dégradées, l'institution scolaire a pris conscience de la nécessité d'une prise en compte des divers « relais éducatifs » et, plus encore, de leur « mise en synergie », pour reprendre les termes des textes cadres pour les PEDT. Beaucoup d'enfants vivent aujourd'hui dans des contextes précarisés, où se plusieurs facteurs ségrégatifs se conjuguent : aux problèmes socio-économiques s'ajoutent des questions de santé, l'ouverture à l'environnement et aux autres, l'accès aux ressources culturelles. Les familles monoparentales sont aujourd'hui plus nombreuses, notamment dans les quartiers socialement précarisés¹.

Permettre une prise en charge globale et coordonnée des enfants qui se situent dans de tels contextes, tel est l'objet des PRE des villes. La **pluralité des instances éducatives** est désormais reconnue. C'est une chance pour l'enfant de se trouver à la croisée de plusieurs milieux, nous dit Henri Wallon, dont les activités fournissent **autant d'opportunités pour se construire** en s'émancipant de l'image et de la place qui lui sont assignées dans l'espace familial.

¹ Selon le rapport 2015 de l'ONPV (Observatoire National de la Politique de la Ville) sur les banlieues, le taux de chômage y atteint 26,7 % (contre 10 % sur le reste du territoire), 51 % des hommes sont ouvriers (contre 26 % en moyenne) et les familles monoparentales y sont deux fois plus nombreuses qu'ailleurs.

Une légitimité contestée

Nous sommes des **mouvements de praticiens**, praticiens perçus comme d'aimables « bricoleurs », certes intéressants reconnait-on, mais n'ayant pas reçu la bénédiction de la « Science ». Et, pour nombre de responsables institutionnels, la formation (initiale comme continue) ne peut être que « théorique » pour assurer un haut niveau et une « objectivité » scientifique.

Problème de fond que ce couple théorie-pratique :

- **Que vaut une pratique** si elle n'est pas réfléchie, explicitée, analysée, étayée par des critères pertinents ? Elle est un « truc » parmi d'autres « machins », au péril de la cohérence éducative ; intransférable par défaut de maîtrise de ses composantes opératoires et des principes qui la fondent. Au mieux, c'est un dispositif, et c'est mieux que rien, mais cela ne dit rien de ce qui importe pour sa conduite et laisse démuné pour inventer, créer sa propre pratique à partir de là.
- **Que vaut une théorie** si elle n'est pas fondée sur une pratique faisant référence, et si je ne vois pas comment la décliner dans ma pratique professionnelle ? Monde des « belles idées » d'un côté ; monde plus rude de la dure réalité de l'autre... Les propos des étudiants sont plutôt cruels sur ce point lorsqu'on leur demande de livrer leur appréciation sur la formation (et ceux des enseignants en poste ne le sont pas moins !).

Paradoxe d'un métier « passeur de culture » auprès des jeunes générations et qui, pour lui-même, finirait par rejeter la culture professionnelle à cause des expériences de formation malheureuses!... Face aux défis éducatifs et aux difficultés pour l'assumer, les enseignants réclament avec force davantage de formation... mais aussi une autre formation, qui ne néglige pas les problèmes tels qu'ils les vivent et qui les outille non seulement pour comprendre ce qui leur échappe (avidés de s'emparer des travaux de la recherche), mais aussi sur le plan pratique : ils ont envie de voir les choses avancer.

« *Le savoir naît de l'action pour retourner à l'action* » soutenait le psychologue H. Wallon. Cela vaut pour les enfants, les élèves, mais aussi pour les enseignants. L'épreuve du terrain, l'expérience, les mouvements ici réunis connaissent, ils ont à ce sujet une longue pratique ! Et ils l'ont même formalisée à travers brochures, revues et ouvrages : la table de littérature en témoigne...

La neutralité en question

Dernier obstacle à notre présence dans l'institution, des raisons plus proprement **politiques** : en effet, nous ne sommes pas « neutres », mais **engagés de longue date sur des valeurs** (postulat d'éducabilité, laïcité, égalité, démocratie) et nous avons une haute idée de l'Ecole publique.

Sans doute n'est-ce pas un hasard si notre « visibilité » fluctue au gré des pouvoirs en place... Vous entrez dans une institution qui a une histoire et s'inscrit dans des enjeux sociaux. Le temps n'est pas si lointain où on a connu :

- une violence récurrente des attaques envers les « pédagogues » par ceux qui s'arrogent le titre de « républicains » ;
- la revendication d'une école élitiste, ne reconnaissant que le mérite, dans une négation persistante de la question sociale (comme si le rapport à l'école et à l'avenir n'était pas fortement impacté par les conditions de vie des enfants) ;

- une dégradation des conditions d'enseignement : réduction drastique de postes (touchant notamment la scolarisation en maternelle, les postes spécialisés et de remplacement), arrêt de la formation initiale et continue et, plus encore....
- un dénigrement de l'École publique et de ses agents par les plus hautes autorités de l'Etat :

*Le 3 juillet 2008, alors qu'il défend son budget devant le Sénat, le ministre de l'éducation nationale de l'époque, Xavier Darcos, se demande s'il est "*vraiment logique que nous fassions passer des concours bac + 5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches?*"

*le Président de la République qui, le 20 décembre 2007, au palais de Latran à Rome, ose affirmer : « *Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur* »² ;

*Quant à sa directrice de Cabinet, Emmanuelle Mignon, elle a déclaré dans *Le Monde* : « *J'ai toujours été conservatrice, j'aime l'ordre. Je crois à l'initiative individuelle, à l'effort personnel et, en matière économique, à la main invisible du marché. Par exemple, je suis pour une privatisation totale de l'Education Nationale* »³.

De quoi demain sera-t-il fait ? En tant que professionnels, comment vous positionnerez-vous ?

Oui, nous assumons le fait de ne pas être neutres. Et il faut savoir que nos mouvements, auxquels on a jusqu'alors si peu fait de place - si ce n'est aux confins des marges - ont pourtant profondément marqué l'École publique telle que nous la connaissons. Quelques jalons pour s'en persuader :

- 1866, sous le Second Empire, après le coup d'Etat de Napoléon III, Jean Macé appelle à la création de la Ligue de l'Enseignement pour garantir la démocratie, l'éducation au suffrage universel. Après 1870, la Ligue combat pour l'Instruction gratuite, obligatoire et laïque. Elle contribuera avec Ferdinand Buisson et Jules Ferry, aux *lois scolaires de 1881* (instaurant la gratuité) *et de 1882* où la laïcité s'impose, suite à une bataille avec les conservateurs catholiques.

-de 1880 à 1930 : seulement 20 % de la population avait le Certificat d'études (qui sanctionne la scolarité élémentaire), 3 à 4 % des élèves (de 1à à 17 ans) accédaient au Lycée – payant dès les petites classes de lycée - et 2 % au plus obtenaient le Baccalauréat.

-1921 : suite à la boucherie de 14-18, Création de la Ligue Internationale pour l'Education Nouvelle, dont le GFEN est la déclinaison française. Les « Compagnons de l'Université Nouvelle » plaident pour *la même école pour tous*, quelle que soit l'origine sociale : « *les pères se sont battus dans les mêmes tranchées, les fils doivent avoir le droit de d'asseoir sur les mêmes bancs d'école* ».

-1936 : C'est le Front Populaire et les congés payés. Jean Zay développe tourisme et éducation.

*En 1937, alors que les vacances sont surtout pensées dans une perspective hygiéniste, a lieu le premier stage de directeurs de colonies, les CEMEA sont nés, rejoints en 1944 par les Franças, qui vont s'occuper des patronages laïques, des activités périscolaires, centres aérés et de loisirs.

² Eddy Khaldi et Muriel Fitoussi, *Main basse sur l'école publique*, éd. Démopolis, Paris, 2008, p. 3 et 7.

³ *Le Monde*, 3 septembre 2004.

*Dans la cadre de la Réforme Jean Zay, Henri Wallon et Roger Gal (du GFEN) sont chargés d'animer les classes d'orientation expérimentales : 172 classes avec des méthodes actives dans le secondaire, ancêtre des classes nouvelles de la Libération, qui seront à l'origine de la création du CRAP [Cercle de Recherche et d'Action Pédagogique – Cahiers Pédagogiques] en 1945.

. 1947 : mûri dans la Résistance, élaboration du Plan Langevin-Wallon, référence majeure pour les progressistes qui n'ont cessé d'agir pour la démocratisation de l'école. Célestin Freinet quitte de fait le GFEN en créant parallèlement l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne).

. 1967 : création des Sciences de l'éducation par Gaston Mialaret, alors président du GFEN

. 1989 : loi orientation Jospin (« l'enfant au centre »... les cycles)

. 2002 : Programmes (situations-problèmes, dimension culturelle des apprentissages)

. 2013 : loi d'orientation (Section 1 – Principe de l'Education, article 2 :

- « (...) *tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser* » (...);
- « *Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres (...), (le service public de l'éducation) favorise la coopération entre les élèves* ».

Conclusion

Hors de liens hiérarchiques, dans les laboratoires d'idées et de pratiques que constituent nos mouvements, basés sur le libre engagement et la liberté de conscience, non seulement des pages de l'histoire de l'éducation se sont écrites, mais l'avenir continue de s'inventer.

Le défi présent est celui de l'incarnation des principes de la Loi d'orientation dans le concret des pratiques. Lors d'un récent séminaire académique de l'éducation prioritaire à Caen (ce vendredi 13 mai), réunissant les 200 enseignants concernés, Marc Bablet, chef de bureau de la DGESCO pour l'éducation prioritaire a conclu sur l'importance de réussir les REP+, non seulement parce que la Cour des Comptes va regarder de près les effets réels de moyens accrus (personnels, crédits, formation, pilotage) et donc, cela hypothèque les moyens à venir, mais aussi parce que ce qui pourra se conquérir là a vocation à inspirer le changement pour l'ensemble de l'éducation, rompant avec l'esprit de fatalité, « *montre la voie de la Refondation de l'Ecole* ».

Voilà les enjeux de l'époque auxquels vous êtes conviés à intervenir. Sachez que vous n'êtes pas seuls, qu'à côté des ressources institutionnelles, les mouvements d'éducation populaires et d'éducation nouvelle sont des appuis, des ressources en pratiques et réflexion. Ils ne seraient rien sans les forces vives qui les animent et s'y renouvellent.

Les portes vous en sont grandes ouvertes...